



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-403**

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 3 février 2026, le « *Règlement numéro 2025-403 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90, afin de modifier les dispositions relatives aux usages autorisés dans la zone 106.* ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 16<sup>e</sup> jour de février 2026**

Lyne Rivard,  
Directrice générale et greffière-trésorière